

Vous avez été reçu par M. PATRICK LICINI
 Tél. : 04.90.27.54.16 Fax : 04.90.27.54.19 E-mail : Patrick.Licini@labanquepostale.fr
 Proposition éditée le : 17/06/2014

Dossier N° 2014A68F4 : M. LUC MERCURY
 N° et voie : MAS DE LAURE
 CP et commune : 13570 BARBENTANE

VOTRE PROJET

Type d'opération	
Type de projet	: Acquisition
Type de bien	: Appartement
Ancienneté	: Ancien
Destination	: Locatif résidence principale
Nature de propriété	: Pleine propriété
Adresse de l'opération	
N° et voie	: CP et commune : 84000 AVIGNON
Pays	: FRANCE

NOTRE PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT

Montant d'acquisition	:	45 000,00 €
Total opération y compris coûts primaires	:	45 000,00 €
Frais de notaire	:	5 000,00 €
Frais de garanties	:	589,00 €
Apport personnel en deniers	:	5 589,00 €
Financement La Banque Postale	:	45 000,00 €

Détail Pactys Investisseurs								
Prêt(s)	Montant du prêt (€)	Durée (mois)	Période d'anticipation (mois)	Mensualités HA* (€)	Mensualités AC* (€)	Taux d'intérêt (%)	TEG* (%)	Coût du crédit assurance et garantie comprises (€*)
Habitat Taux Fixe	45 000,00	144	0	362,04	376,29	2,50	3,49	9 974,76
TOTAL	45 000,00	144		362,04	376,29			9 974,76

*

AC : Assurance Comprise

HA : Hors Assurance

Coût du crédit AC : assurance et garantie comprises

TEG : Taux Effectif Global

Le Taux Effectif Global est calculé sur la base d'un taux annuel, proportionnel au taux de période, à terme échu et exprimé pour cent unités monétaires. La durée de la période est égale à un mois. Sera pris en compte dans le calcul du Taux Effectif Global l'ensemble des coûts obligatoires à l'octroi du (des) prêt(s) et dont le montant est déterminable avant la conclusion définitive du contrat, ces coûts comprenant :

- le taux d'intérêt du prêt à la date d'émission de l'offre,
- le coût de l'assurance obligatoire,
- les charges liées aux garanties,
- les frais de dossier, le cas échéant,
- les éventuels frais de recherche de financement acquittés par le client,

- les frais d'expertise, le cas échéant

Frais de dossier : 200,00 €

ECHEANCIER ANNUEL

Palier	Echéance HA* (€)	Echéance AC* (€)
De 1 à 144	362,04	376,29

*

HA = Hors Assurance

AC = Assurance Comprise

Document fourni à titre indicatif sur la base des conditions en vigueur à ce jour sous réserve de la justification des informations fournies et du respect de la réglementation en cours. Ce document n'est pas contractuel et ne constitue pas un accord de crédit ni une offre de prêt.

L'obtention des prêts se fait sous réserve d'acceptation du dossier. Pour toute opération immobilière, l'Emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêts qui lui sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non obtention de ce(s) prêt(s), le vendeur doit rembourser à l'Emprunteur les sommes versées.

Cette proposition de plan de financement ne constitue pas une offre. La Banque Postale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les financements sollicités, en cas d'accord, une offre de prêt sera adressée à l'emprunteur.

La convention AERAS facilite l'accès au crédit et à l'assurance pour les personnes présentant un risque aggravé de santé. Pour tout renseignement, un serveur vocal est à votre disposition au 0821 221 021.

Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, l'Emprunteur dispose :

- d'un droit d'accès aux données le concernant,
- d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit),
- d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du correspondant désigné, qui lui communiquera toute information à cette fin.